*COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERASSOCIATIF*
*LPO – DDCM – ECCLA*

**STOP AUX MÉGAPROJETS PHOTOVOLTAÏQUES DANS L'AUDE**

Narbonne, le 29/09/2026

Nous, associations de protection de la nature et de l'environnement audoises, réaffirmons notre engagement contre la destruction de vastes espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) par des centrales photovoltaïques et agrivoltaïques de taille exagérée, quand tant de toitures industrielles ou commerciales, tant de parkings, tant de délaissés autoroutiers et ferroviaires, tant de friches industrielles, pourraient répondre à la recommandation du législateur d'équiper ces zones en priorité. Nous condamnons l'attitude d'élus du territoire qui ont prêté main forte aux promoteurs de projets surdimensionnés récents, pour gagner 4 sous, en sacrifiant le bilan carbone de notre territoire, sa biodiversité, ses microclimats, ses paysages à l'heure où le réchauffement climatique oblige à ralentir l'artificialisation des sols.

Loin d'être hostiles aux énergies renouvelables, nous pensons qu'il est temps de desserrer les contraintes qui brident l'installation de panneaux solaires thermiques sur les toitures de maison, de favoriser le photovoltaïque sur les espaces artificialisés et de faire progresser la notion de taille raisonnable pour les centrales PV et agriPV en zone ENAF (quand il n'y a pas ou peu d'enjeux de biodiversité), et de favoriser en particulier les projets citoyens.
Enfin, nous attirons l'attention 1) sur les risques d'incendies des forêts prenant naissance sous les panneaux et 2) sur les ambiguïtés des grands programmes nationaux ou régionaux de transition écologique (telle en Occitanie la trajectoire REPOS – Région à Énergie Positive) très beaux sur le papier mais ignorants totalement les effets néfastes des mégaprojets photovoltaïques faute d'une réflexion suffisante.

**L'association LPO** ([1]) rappelle que toutes les études scientifiques montrent un déclin massif de la biodiversité, principalement provoqué par les activités humaines, qui menacent directement l'équilibre du vivant. La destruction et l'artificialisation des milieux naturels en est la cause première, en détruisant et/ou fragmentant les milieux de vie, empêchant les espèces de se nourrir ou de se reproduire.
Le département de l'Aude par la diversité des habitats qu'il abrite est l'un des départements les plus riches en termes de biodiversité, exceptionnelle comme ordinaire. Le développement de très nombreux projets de centrale photovoltaïque au sol, notamment dans les zones Natura 2000 ou les ZNIEFF de type 1, va amplifier ce déclin. Pour ces raisons la délégation de l'Aude de la LPO Occitanie s'oppose à l'installation de centrales PV au sol.

[1] Ligue de Protection des Oiseaux

**L'association DDCM** [2] rappelle que ses statuts défendent le cadre de vie des habitants de notre région : paysages, patrimoine, agriculture, sécurité, santé… Ses actions ne se réduisent donc pas à un simple rôle d'écolo-procédurier comme le prétendent ses détracteurs. Depuis trois ans, DDCM s'est mobilisée contre la multiplication de grands projets de centrales PV au sol, parfois de plusieurs dizaines, voire plus de 100 hectares, dans les Corbières et le Minervois. Cette pression était déjà forte avant les incendies dévastateurs de l'été 2025. Depuis, ces territoires sont encore davantage exposés à la prédation industrielle, alors qu'ils devraient faire l'objet d'une véritable politique de restauration et de protection. Récemment, cinq maires et un président de communauté de communes ont cosigné la lettre d'un promoteur solaire demandant au préfet d'abandonner, dans la zone parcourue par le feu du 5 août 2025, les procédures environnementales en cours, au « regard de l'impact » de ce mégafeu (voir cet article notre site).
Ce sont ces pratiques que nous voulons dénoncer : celles des industriels qui considèrent notre région comme le quart-monde dans lequel on pourrait faire son marché au gré des opportunités, et celles de certains élus qui pratiquent encore la politique du catimini sans consulter de façon sérieuse leur population.

**L'association ECCLA** ([3]) rappelle qu'elle milite en commission CDPENAF depuis plusieurs années pour que la notion de taille raisonnable des centrales PV et agriPV soit comprise de la même façon par tout le monde. Elle milite donc pour un compromis. Il ne sert à rien de dire « ce projet est trop grand » ou « il y en a trop dans ce secteur » sans précision. Comme aucune limite n'est imposée par la loi, ECCLA a travaillé sur la mise en place de seuils surfaciques[4] qu'elle utilise pour forger ses avis en commission. Bien sûr, l'Accord-Cadre élaboré par la Chambre d'Agriculture et la DDTM va, en principe, protéger beaucoup de terrains naturels, mais il ne pourra constituer une protection absolue. Et il ne protégera pas les terrains agricoles d'une expansion exagérée de l'agrivoltaïsme. À partir des données des services instructeurs (DDTM), l'association a établi que la répartition des dossiers de centrales PV et agri-PV était, pour notre département et à ce jour, le suivant : 48 centrales PV et agriPV exploitées, 121 autorisées, 81 en instruction et 253* en projet. Une très inquiétante progression.

Signé :
LPO : aude@lpo.fr
DDCM : contact@ddcm11.org
ECCLA : eccla.aude@gmail.com

[2] Développement Durable en Corbières et Minervois
[3] Ecologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois
[4] Seuils communiqués sur demande

*Ci-dessous : tableau des principaux dossiers en projets dans l'Aude (chiffres DDTM) :

| Commune | Statut | Lieu-dit | éveloppeur | Surface au sol | Type |
|---|---|---|---|---|---|
| CAMPLONG D'AUDE | Projet | Lieu-dit Serre Camplong | VALECO | 200 | AgriPV |
| VILLARDONNEL | Projet | Le Rec | Irisolaris | 136,7 | Au sol |
| PEYROLLES | Projet | La Malaise/Fontaine de la Dou | SYADEN | 109,5 | Au sol |
| SAINT-ANDRE-DE-ROQUELONGUE | Projet | Massif de la Taura | Sunergis & CGNEE | 107,8 | Au sol |
| FRAISSE-CABARDES | Projet | Fraisse-Pommier | Solairedirect | 100 | Au sol |
| LIMOUX | Projet | Laux et Ninaute | Solairedirect | 100 | Au sol |
| ALET-LES-BAINS | Projet | Alet | Système A | 78,73 | Au sol |
| FITOU | Projet | Fitou | ENGIE | 62,61 | Au sol |
| MONTOLIEU | Projet | Montolieu-Trabet | Solairedirect | 62 | Au sol |
| CASTELNAUDARY | Projet | Socamil | Energie Développement | 60,44 | Ombrières |
| EMBRES-ET-CASTELMAURE | Projet | La Garrigue et Pijoula | Emeraude Energy | 60 | Au sol |
| TUCHAN | Projet | Tuchan-Garrigo | Solairedirect | 59,9 | Au sol |
| CRUSCADES | Projet | Lézignan Guirlande | Optisolar | 57,73 | Au sol |
| BAGES | Projet | Le Champ Rouge/Les Oliviers | Xelio | 52,38 | Au sol |
| SALSIGNE | Projet | Les Aspres, La Lourdane, Les | Irisolaris | 51,5 | Au sol |
| VERDUN-EN-LAURAGAIS | Projet | Verdun-Puget | Scatec solar | 50 | Au sol |
| FRAISSE-CABARDES | Projet | Lieu-dit Les trois pointes Char | Akuo Energy | 43,3 | Ombrières |
| SALSIGNE | Projet | Lieu-dit Plateau de Monestrol/ | Engie green | 40 | AgriPV |
| SAINT-PAPOUL | Projet | Le Barrelet | Solairedirect | 35,3 | Au sol |
| MAYREVILLE | Projet | Lieu-dit Tartifume | Frank MENSCHEL, Patrick MERVEIL | 35 | Au sol |
| LABECEDE-LAURAGAIS | Projet | Labade-Luxel | Luxel SAS | 34,6 | Au sol |
| MONTREDON | Projet | La Marignan | Langa solar | 34,55 | Au sol |
| CONILHAC-CORBIERES | Projet | Lézignan-Aérodrome | Solairedirect | 34 | Au sol |
| LEZIGNAN-CORBIERES | Projet | Lézignan-Aérodrome | Solairedirect | 34 | Au sol |
| VILLALIER | Projet | Domaine de la Mfe | SUNTI-SOPER | 34 | Au sol |
| SAINTE-EULALIE | Projet | Lieu-dit la Plaine | LOCOGEN | 34 | AgriPV |